

## OZACTES

Association loi 1901

ozactes@lilo.org

32 boulevard de la gare

29300, Quimperlé

Contribution à l'enquête publique (Arrêté préfectoral du 31 mars 2021) concernant l'extension d'un élevage porcin SCEA Bernard à Kerjaëc, Mellac.

Les astérisques (\*) renvoient aux sources se trouvant en bas du document.

Nous considérons qu'il convient de prendre en compte, dans cette enquête, le bilan en matière de **Gaz à effets de serre (GES)** du territoire de Quimperlé Communauté. Celui ci indique que **43% de ces gaz provient des activités d'origine agricole : PCAET, page 16 document diagnostic (\*4)**. Si le territoire entend faire sa part du travail indispensable de réduction des GES, travail nécessaire à un avenir serein, c'est donc en grande partie sur ces activités qu'il doit s'appuyer. Autrement dit, **étant le gros poste carbone du territoire**, le secteur agricole ne peut se permettre de louper le virage de sa nécessaire **« décrue carbonique »**.

Il est à rappeler le retard pris en la matière, tant au niveau mondial, qu'au niveau national qu'au niveau régional et local. Les scientifiques du monde entier collaborant au sein du **GIEC(\*3)**, ne cessent de le clamer. C'est pourquoi le mot **« urgence »** est employé ... Cette approche des choses est **essentielle aujourd'hui**.

**Hors nous pouvons lire dans l'avis de la Mrae : "absence de quantification", "appréciation limitée", "L'Ae recommande que le dossier soit complété par une approche estimant les émissions de gaz à effet de serre du système d'exploitation (y compris les impacts indirects, transport, fabrication...) et leur évolution avant et après projet."** . Visiblement l'importance de l' "approche carbone" n'a pas été comprise et cela n'augure rien de bon.

À nos yeux , cet unique argument pourrait à lui seul suffire à exclure toute possibilité d'extension et donc à clore cette enquête. À moins bien sûr de se draper dans le déni et d'ignorer les constats et recommandations consensuels issus des travaux de milliers de scientifiques.

Néanmoins, poursuivons : le projet nécessite la construction de **3 nouvelles porcheries, d'un silo et d'un hangar de stockage**. Aussi, sur ce point, le projet s'inscrit dans un mouvement d'**artificialisation des sols**.

Le "**plan biodiversité**" a été adopté à l'été 2018. La circulaire du 29 juillet 2019 (\*5) appelle "**au renforcement de la mobilisation de l'État local pour porter les enjeux de lutte contre l'artificialisation des sols, appliquer les dernières mesures législatives en la matière et mobiliser les acteurs locaux**". En tout état de cause, le projet ne va pas dans le sens de ce qui est attendu par ce plan.

Rappelons que la biodiversité est en jeu. Nous vivons actuellement la **6ème extinction de masse du monde vivant**. Là aussi il y a urgence. À nos yeux donc, cet unique argument pourrait à lui seul suffire à exclure toute possibilité d'extension et donc à clore cette enquête.

Poursuivons toujours.

Comment passer sous silence la provenance d'une partie de ce que mangeront ces porcs mellacais ? Tiens donc ! **Du tourteau de soja venu d'Argentine !** À croire que nous n'avons pas passé les 12 derniers mois sur la même planète... **Alors que la crise aura montré l'importance du circuit court**, nous agrandissons un système de production (appelons les choses comme elles sont)

basé en partie sur **de longues chaînes de dépendances**.

Rappelons aussi aux besoins de l'enquête que le tourteau en question ne nage pas et qu'il est nécessaire de le faire venir sur autre chose que sur de jolis petits voiliers. **C'est autant de CO2 émis**. D'ailleurs il semble qu'il ne soit pas compté dans les calculs d'émissions de GES dont nous parlions plus haut... C'est une **émission grise** (émission indirecte) certes, mais cela doit rentrer en ligne de compte évidemment. N'importe quel cabinet d'expertise en matière de **bilan CO2** vous confirmera la chose. Bien sûr, si jamais une part de la production part à l'**export** (Europe ou Chine), cela rallonge encore la chaîne et augmente d'autant les GES.

Le bilan carbone faussé et cette longue chaîne de dépendance alimente notre désaccord avec ce projet. Cet unique argument pourrait à lui seul... clore cette enquête.

Continuons quand même. Un **rapport de la Cour des Comptes** a récemment fuité dans la presse (\*6). Ce rapport se penche sur la **prolifération des algues vertes en Bretagne**, rappelant que cette prolifération trouve, entre autre (mais en grande partie), **sa cause dans les déjections de l'élevage intensif**. Il indique sans ambiguïté que les récentes politiques publiques ont échoué à endiguer ce fléau. Allons-nous nourrir une fois de plus **les racines d'un mal chronique** en remettant le couvert pour des années encore ? N'apprendrons-nous jamais de nos erreurs ? Le rapport de la Cour des Comptes ne peut-il faire office aussi d'enquête ? **À quoi bon payer nos députés et sénateurs si c'est pour faire fis des conclusions auxquelles ils parviennent ?**

Nous laisserons le soin **aux associations spécialistes** de rentrer dans les détails chiffrés et comparés des kilos de **déjections**, des milligrammes de **nitrate**s, des **hectares** associés, des **tonnes d'algues vertes**, des **morts** animales ou humaines... Le résultat est là : **la terre de Bretagne** sue et saigne pour des empires financiers ivres de désirs de rentabilité abusifs et accrus.

Information de dernière minute : **Un rapport du Sénat va dans le même sens...** (\*9)

En août dernier, le **Naic** (affluent de l'**Ellé**) a eu à subir une pollution importante au lisier. Moins de 9 mois plus tard, **au Trévoux, les ruisseaux de Kerhonit puis de St Gilles** (affluents du **Belon**) subissaient le même sort. Malgré les précédents, malgré les **SAGEs** (depuis 1992), malgré le sacrosaint progrès technique, malgré les promesses, les eaux bretonnes vivent au rythme des pollutions. Les poissons et les activités ostréicoles payent eux aussi un lourd tribut.

Si encore sur ce point, la **Mrae** nous disait que le projet présentait des garanties exemplaires jamais vues jusqu'ici, on pourrait en reparler, mais ce n'est pas le cas. La copie semble être à revoir (la **Mrae** toujours, section "**milieux aquatiques**").

Nous cherchions un point pour être rassurés. Peine perdue. Comment dans un tel contexte accepter l'idée que l'on puisse, à **proximité du Dourdu et de l'Isole**, augmenter le cheptel et éparpiller les déjections sur tout le territoire ? Augmenter les risques alors que la situation s'avère déjà critique ? Non. Comment une telle idée a-t-elle seulement pu naître ?

**Concernant la qualité de l'air**, le rapport de la **Mrae** signale par ailleurs que "*la mise en œuvre du projet occasionnera un doublement des émissions d'ammoniac par rapport à la situation initiale...*". Après le sol et l'eau, c'est au tour de l'air donc... - rires nerveux - (Peut être que cela vaut mieux car y'a de quoi s'étrangler).

Nous retiendrons froidement que **les évaluations sont insuffisantes** ("*À ce titre, les possibles incidences environnementales des émissions d'ammoniac, sur les milieux sensibles comme la vallée de l'Isole notamment, méritent d'être évaluées avec plus de précision*") lorsqu'elles ne sont pas inexistantes ("*Par ailleurs que les impacts des émissions des composés azotés à effet de serre nécessitent d'être évalués*")... Ce sont des avis de la **Mrae**.....

Sur ce sujet, voici ce que l'on peut lire sur la page de la **préfecture de la région Bretagne** : \*(2)[En Bretagne,] "*Deux polluants dépassent ou sont proches des valeurs limites réglementaires, [...] : le dioxyde d'azote (NO2) et les particules fines (PM10)*".

Plus loin : "*On constate la prédominance du transport routier dans les émissions de dioxyde d'azote (NO2) ainsi que celle des activités agricoles en ce qui concerne les particules fines (PM10) et l'ammoniac (NH3)*".

S'il n'y avait que cela, ce serait, à nos yeux rédhibitoire...

Passons sur les camions nécessaires à transporter le lisier à différents points du territoire ( carbone encore, particules fines, rallongement supplémentaire des chaînes de dépendance, bruit pour les riverains),

Enfin, il serait difficile de parler du sujet sans parler des **premiers concernés**... 10000 porcs par an. **10000 êtres vivants élevés dans le seul but d'être abattus et mangés**. Nous ne sommes pas végétariens (pas tous du moins). Nous vivons **sans dogme** donc mais nous pensons que l'extension d'une industrialisation de la mort pour produire de l'alimentation carnée **doit à minima être interrogée** et non encouragée. Moins de viande mais une viande meilleure.

Comment en outre, ne pas faire le lien avec les images d'**abattage** atroces qui nous parviennent parfois. Bien sûr c'est exceptionnel. Mais de l'exceptionnel qui se répète régulièrement tout de même, et en différents endroits. Et qu'est ce qui reste dans l'ombre ? N'y a-t-il pas mieux à faire que **d'alimenter un système qui génère tant de souffrances** ?

**Le GIEC dans son rapport spécial sur la désertification et la dégradation des terres dans le monde** (\*8) dit que glisser vers une **alimentation moins carnée** couplée à une **consommation plus importante de légumineuses** aurait un effet bénéfique dans la **lutte contre les dérèglements climatiques**. De plus, spirituellement, comme nous l'avons vu plus haut, cela ne nous ferait pas de mal. Cela peut tout à fait assurer **une sécurité alimentaire** et un apport de **protéine** suffisant. En Inde, les végétariens sont très nombreux (plus ou moins 400 millions). Ils vivent. C'est donc possible. Notre eau, notre terre, notre sol ne s'en porteraient que mieux.

Nous disons **oui à la croissance qualitative** et non à la **croissance quantitative**. Et nous ne sommes pas les seuls.

Le projet arpente l'histoire en sens inverse.

Nous rappellerons que nous ne sommes pas une association spécialiste des questions agroécologiques. Des détails nous auront échappés très certainement. Mais ne pas être spécialiste ne veut pas dire que nous ne sommes pas informés. Par ailleurs, beaucoup d'entre nous fréquentent de "petits" agriculteurs, des paysans libres.

Aussi, nous percevons avec clarté que **la logique qui prévaut à ce projet d'extension** est pour le moins boiteuse, voire porteuse de dangers et que vouloir la faire perdurer ne peut que **retarder les nécessaires transitions** qui peuvent encore nous éviter un **naufrage écologique total** (humain et non-humain)... et imminent.

Ceci étant dit, nous avons aussi appris que **les investissements** liés à cette extension se monteront à **3 millions d'euros**. Qu'ils visent à permettre la **pérennisation de 2 emplois** et d'**en créer un troisième**. Même en mettant de côté les travers précédemment identifiés d'un tel projet, il nous apparaît que c'est **vraiment beaucoup d'argent pour très peu d'emplois**. Est ce raisonnable en **période de récession économique** ? Comment y voir du sens ?

Nous croyons deviner qu'un endettement excessif explique sans doute cela et nous compatissons à la détresse dans laquelle doivent se trouver ces exploitants coincés dans un système qui les pousse de la sorte à fuir en avant.

Nous espérons qu'ils pourront être aidés pour trouver une **issue favorable, vivre du travail de la Terre et nourrir leurs semblables dans un meilleur équilibre économique et écologique.**  
Nous espérons que des solutions allant en ce sens leur seront données.

Nous demandons que la **clôture de ce dossier** soit l'occasion de **faire éclore de nouveaux usages du sol** pour un **modèle agricole qui respecte le vivant**

Les acteurs publics et privés du secteur sont nombreux.

Qu'ont-ils à proposer ?

L'association Ozactes s'oppose donc à cette extension.

(\*1) *Mrae*

(\*2) <http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/l-etat-de-la-qualite-de-l-air-en-bretagne-a2945.html>

(\*3) Groupement Intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, GIEC, 2019 : Résumé à l'intention des décideurs, Changement climatique et terres émergées: rapport spécial du GIEC sur le changement climatique, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres : [https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/4/2020/06/SRCCL\\_SPM\\_fr.pdf](https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/4/2020/06/SRCCL_SPM_fr.pdf)

(\*4) <https://www.quimperle-communaute.bzh/wp-content/uploads/2019/07/2020-02-PCAET-QC-diagnostic.pdf>

(\*5) <https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/44820>

(\*6) [https://www.lemonde.fr/planete/article/2021/05/11/la-cour-des-comptes-juge-severement-l-echech-de-la-lutte-contre-les-algues-vertes\\_6079796\\_3244.html](https://www.lemonde.fr/planete/article/2021/05/11/la-cour-des-comptes-juge-severement-l-echech-de-la-lutte-contre-les-algues-vertes_6079796_3244.html)

(\*7) <https://www.france24.com/fr/20190802-agriculture-gaspillage-alimentaire-onu-geneve-agroecologie-rechauffement-climatique-ecologi>

(\*8) «*La principale raison pour laquelle réduire la consommation de viande est une mesure d'adaptation est qu'elle réduit la pression sur les terres et les eaux, et donc notre vulnérabilité au changement climatique et les limitations d'intrants*», dit le rapport. [https://www.liberation.fr/checknews/2019/08/20/le-giec-recommande-t-il-de-manger-moins-de-viande-pour-endiguer-le-rechauffement-climatique\\_1745000/](https://www.liberation.fr/checknews/2019/08/20/le-giec-recommande-t-il-de-manger-moins-de-viande-pour-endiguer-le-rechauffement-climatique_1745000/)

(\*9) [https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/la-gestion-algues-vertes-a-nouveau-pointees-du-doigt-dans-un-rapport-du-senat-2107732.html#xtor=EPR-521-\[france3regions\]-20210527-\[infobouton1\]&pid=726375-1497439541-015587f3](https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/la-gestion-algues-vertes-a-nouveau-pointees-du-doigt-dans-un-rapport-du-senat-2107732.html#xtor=EPR-521-[france3regions]-20210527-[infobouton1]&pid=726375-1497439541-015587f3)

L'association Ozactes, 27 mai 2021.